

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-299 du 7 Septembre 1982

chargeant le Camarade Grégoire AGBAHE, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs de l'intérim du Camarade Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances pour compter du 7 septembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 7 septembre 1982, le Camarade Grégoire AGBAHE, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 7 Septembre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRRPB 4 ANR 4 SGG 4 CPC 2 SPD 2 MF-
MTAL 6 AUTRES MINISTRES 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI-GDE-CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 2 PREFETS 6 JORPB 1.-